

Bulletin Municipal

2024



édition 2025



Saint-Florelaises, Saint-Florelais,

Je souhaitais commencer par vous rappeler que 2025 verra les dernières réalisations du mandat de ce Conseil Municipal puisqu'au début 2026 devraient se tenir les élections municipales. Tout ce que nous aurions voulu réaliser ne l'aura pas été et ce pour différentes raisons et nous avons été obligés de nous adapter aux priorités. Sachez que j'aurai fait de mon mieux pour assurer la fonction de Maire. Fonction intéressante mais qui demande de la disponibilité, de l'investissement et beaucoup de compréhension de la part de son entourage.

Les dernières décisions prises lors de la réunion de budget du 04 mars 2025 sont la mise en place sur 2025 de feux micro-régulés rue Saint-Clair et la pose d'un ossuaire dans le cimetière communal. Prévu également le choix de la réhabilitation du logement de l'ancien presbytère qui est l'opportunité pour la Mairie de conserver le terrain situé à l'arrière afin d'y stocker différents matériaux de remblais et aussi de garder un garage de 50 m², bien utile pour l'employé communal. La partie logement sera relouée afin d'assurer un revenu pour la commune dans les années futures. L'étude faite par le CDHAT estime le montant des travaux pour le faire évoluer de la classe en G à la classe C à **346 000 € HT**. Cette décision va nous permettre de demander la signature d'un **Fond d'Investissement Rural** au Département de la Manche. Suivra ensuite la nécessité de faire appel à une maîtrise d'œuvre. Les appels d'offres près des différentes entreprises donneront une idée précise du coût.

Concernant 2024, je commencerai par évoquer la démographie, une année particulière et contrastée pour notre commune avec un nombre important de huit décès et des familles éprouvées alors qu'elles n'auraient pas dû avoir à connaître une telle épreuve.

Côté naissances, trois familles se sont agrandies puisqu'il y a eu trois nouveaux nés. 2024 restera aussi l'année où notre adjointe Madame Isabelle LEMIERE, aura eu le bonheur de célébrer l'union de sa fille Sandrine.

Deux nouveaux permis de construire ont été délivrés route le Vert Bosquet, d'autres projets sont en cours d'instruction. Pour rappel, les règles d'urbanisme devraient évoluer dans les prochains mois avec l'adoption d'un **Plan Local Urbanisme Infra** communautaire dans le respect du **Zéro Artificialisation Nette**, visant à diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols d'ici 2031 la consommation d'**Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers** (enregistrée sur la décennie 2011-2021) mais aussi de définir des objectifs de réduction du rythme d'artificialisation sur les décennies suivantes pour atteindre le zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050. Ce document d'urbanisme s'appliquera en lieu et place de notre carte communale actuelle.

Côté travaux, il a été procédé à une réfection très partielle de la voirie de l'impasse de Meuneville par l'entreprise BOUCÉ de Saint-Marcouf. Deux poteaux incendie défectueux ont été remplacés. Sur le pignon ouest de l'église, il y a eu des travaux de consolidation de la maçonnerie, et le remplacement des pierres d'encadrement de l'ancien vitrail.

Fin juillet nous avons eu la démission de l'employé communal qui avait été recruté en février 2024. En octobre, j'ai recruté un nouvel employé communal Mickaël REVERT, que certains d'entre vous connaissent bien puisqu'il a grandi dans la commune. Nous avons fait l'acquisition d'un camion benne d'occasion pour un montant de **18 000 € HT**, un équipement qui sera bien utile.

Pour le cimetière, dorénavant nous disposons d'une base de données avec plan qui facilitera la gestion des emplacements.

Au niveau économique, il y a eu la création de VERT NATURE, entreprise d'entretien d'espaces verts de Jean-Michel FRIGOT et Pauline LEVEZIEL, ostéopathe animale possède désormais son cabinet de consultation.

Sur le plan National, 2024, restera une année totalement inédite, une année où le fossé entre les politiques et les Français semble s'agrandir, de quoi susciter quelques inquiétudes et on ne peut malheureusement pas être rassurés par la situation internationale. Fort heureusement, les élus locaux travaillent en essayant de répondre au mieux aux attentes de leurs habitants et il est à signaler qu'il règne un bon esprit de solidarité entre les élus du pôle de Montebourg.

2025 verra la pose du nouveau vitrail de l'église et finalisera ce chantier pour lequel nous devrions bénéficier de l'aide des fonds de concours du Cotentin et d'une subvention du Département. Les travaux d'effacement de réseaux et la pose de candélabres sur la deuxième partie de la rue Saint-Clair seront réalisés au printemps. Des demandes de subventions sont également en cours. Suite à ma demande, les panneaux d'Agglomération situés à l'entrée de Saint-Floxel (lorsque l'on vient de la RN13) vont être avancés d'environ 100 m par les services du Département et ce, dans le but de rappeler aux automobilistes qu'ils sont bien en agglomération.

Pour finaliser la sécurisation de cette rue, l'aménagement futur d'une partie de voie verte emmenant les cyclistes de l'entrée d'agglomération en passant par la rue de la Foulerie jusqu'à Montebourg, est également à l'étude. (Projet en lien avec Montebourg)
Dans ce sens, j'ai demandé à rencontrer le service du cycle de l'eau du Cotentin pour envisager un état des lieux des réseaux d'eaux de la rue de la Foulerie, préalable à sa réfection.

Concernant l'Agglomération du Cotentin, je me félicite de la motion prise au mois de décembre en assemblée plénière, confirmant que l'agglomération s'opposera à l'extension du centre d'enfouissement du Ham, même si cela n'est pas une fin en soi.

La réalisation des travaux de création de la zone humide en amont du hameau de Vaudiville devrait se faire cette année. La météo et le planning des entreprises n'ont pas permis les premiers travaux de terrassement en 2024. Mes derniers échanges avec les services de l'Agglomération du Cotentin chargés de la maîtrise d'œuvre, me laissent espérer que les travaux prévus sur 2 années seront réalisés en une seule année. J'avoue que si parfois, il n'est pas toujours facile d'appréhender le fonctionnement de l'Agglomération du Cotentin, les fonds de concours nous sont d'un grand secours pour financer nos projets.

Pour ce qui est des finances communales, notre taux d'imposition n'ayant pas évolué depuis 2017 (11.03%), et comme tout à chacun, notre collectivité n'a pas échappé aux différentes augmentations. Etant contribuable moi-même, je ne suis pas adepte des augmentations, cependant pour éviter une hausse plus importante dans les années à venir, j'ai proposé une légère hausse des impôts fonciers (1,5%) que le Conseil Municipal a approuvé lors de la réunion du 04 mars 2025.

Je souhaite évoquer le bénévolat. A Saint-Floxel, ce n'est pas un vain mot, comme le démontrent les différentes opérations en 2024 telles que :

- La journée citoyenne
- Le tracé de la partie de l'itinéraire de randonnée « la route des Saints »
- L'aide à dégager les branches et autres obstacles sur les routes et chasses communales et sans oublier l'entretien du cimetière.
- La réalisation chaque année d'une crèche dans l'église.
- Mention spéciale pour Kentin 8 ans et Antonin 15 ans, qui ont participé avec Floriane, à la réfection de la borne de la liberté située près de la mairie.

Un énorme merci à toutes ces personnes pour leur aide et leur implication dans la vie communale !

Merci également aux différentes associations de la commune :

- Le Comité des fêtes pour ses différentes animations lotos, karaoké...
- Les Boendr's, association de reconstitutions vikings qui fait connaître Saint-Floxel dans le Département de la Manche, en Normandie et dans d'autres régions de France.
- L'Association de Sauvegarde du Bocage du Pays Cassin qui, même si elle n'organise pas de manifestations, reste vigilante sur les projets qui viendraient défigurer notre commune.

Notre commune est une commune où il fait bon vivre !

Je terminerais mon propos en remerciant les membres du Conseil Municipal pour leur assiduité et la bonne tenue de nos débats qui peuvent parfois être quelque peu engagés.

Merci également au personnel communal : Christelle FRANÇOIS notre secrétaire, maillon essentiel de la Mairie, Ghislaine CORBIN et Véronique LADUNE pour leur investissement et disponibilité

Je souhaite la bienvenue à Mickaël REVERT au sein de l'équipe Municipale et je n'ai aucune inquiétude quant à son intégration.

Au plaisir de vous rencontrer.

Joël GUILBERT

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services du domaine	22 590,12 €
Imposition directe	88 172,00 €
Dotations et participations	71 036,01 €
Revenus des immeubles	6 692,61 €
Atténuation de charges	1 016,00 €
Autres produits financiers	1,62 €
Impôts et taxes	29 151,26 €
Total des recettes de fonctionnement	218 659,62 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

FC TVA	1 528,73 €
Taxe d'aménagement	822,56 €
Fonds de concours maçonnerie église	11 955,00 €
Amortissement travaux	15 169,73 €
Total des recettes d'investissement	29 476,02 €

DEPENSES

Charges à caractère général	69 251,57 €
Charges de personnel	42 594,55 €
Autres charges de gestion courante	46 811,99 €
Charges financières	2 475,80 €
Atténuation des produits	10 457,00 €
Charges exceptionnelles	37,00 €
Dotations aux amortissements	15 169,73 €
Total des dépenses de fonctionnement	186 797,64 €

DEPENSES

Remboursements emprunts	9 431,60 €
Eaux pluviales	2 080,00 €
Participation pôle enfance jeunesse	2 938,75 €
Maçonnerie église et vitrail façade ouest	20 030,20 €
Frais étude logement ancien presbytère	2 340,00 €
Travaux de voirie impasse de Meuneville	11 836,92 €
Poteaux incendie	9 388,18 €
Camion benne	21 600,00 €
Total des dépenses d'investissement	79 645,65 €

Excédent de fonctionnement 2024 31 861,98 €

Excédent d'investissement 2024 -50 169,63 €

Excédent fonctionnement 2023 reporté 308 803,18 €

Excédent investissement 2023 reporté 17 356,76 €

Excédent de fonctionnement global 340 665,16 €

Excédent d'investissement global -32 812,87 €

RESULTAT GLOBAL 2024 **307 852,29 €**

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Félicitations aux parents

LE MARQUAND Zélie né le 28 janvier 2024

BRIONNE Tessa né le 03 mai 2024

LADUNE Jules né le 21 juin 2024

MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur aux époux

Mme LEMIERE Sandrine et M. JAMET Maxime unis le 06 juillet 2024

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles

INGOUF Joseph, 05 février 2024 dans sa 85ème année

ROLLINAT Maurice, le 07 février 2024 dans sa 81ème année

LEMAITRE Jean, le 16 février 2024 dans sa 85ème année

LEMIERE Marion, le 08 mai 2024 dans sa 31ème année

TRAVERS Jean-Raymond, le 14 juillet 2024 dans sa 69ème année

FORTIN Thibault, le 18 juillet 2024 dans sa 27ème année

EPINEAUX Jean le 20 août 2024 dans sa 94ème année

VILLARD Jean-Pierre, le 10 octobre 2024 dans sa 77ème année

SUBVENTIONS 2024

Subventions annuelles:

Cœur en liberté	50 €
Association Rêves	30 €
Don du sang	30 €
Association soins palliatifs manche	30 €
Ensemble contre le projet d'enfouissement à Eroudeville	100 €
Comité des fêtes de Saint-Floxel	200 €
Fond de solidarité aux logements	100 €
Fond d'aide aux jeunes de la Manche	100 €
Partenariat Théâtre le Trident 2023-2024	300 €
Partenariat Théâtre le Trident 2024-2025	300 €
Total	1240 €

Subventions écoles:

Collège Tiphaigne de la Roche Montebourg, 10 €/enfant (5 enfants) sortie à Jersey	50 €
Collège Tiphaigne de la Roche de Montebourg, 15 €/enfant (5 enfants) sortie au Puy Du Fou	75 €
Total	125 €

INFORMATIONS MAIRIE

Principales décisions 2024

Délibération règlement et tarifs salle communale

Le prix de l'électricité est actuellement facturé 0,15cts/Kw aux locataires de la salle. Or le coût depuis mai 2023 était de 17cts/Kw, l'électricité est donc facturée à perte. Au vu des prochaines augmentations, le conseil choisit de facturer un tarif de 21cts/Kw. Les contrats de location seront modifiés afin d'inclure cette augmentation.

Vote des taux d'imposition 2024

Le Maire propose au Conseil Municipal de voter les taux d'imposition 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 11 voix pour, décide de reconduire les taux de l'année dernière, suivant :

- taxe sur le foncier bâti 32.45 %
- taxe sur le foncier non bâti 17.15 %
- taxe d'habitation 9.50 %

Délibération mission CDHAT projet rénovation du presbytère

Mission du CDHAT concernant l'étude technique et financière de remise en état du logement de l'ancien presbytère pour un coût de 6 500€.

Le conseil Municipal approuve, par 11 voix « pour »

Délibération accordant délégation pour admettre les faibles créances en non valeurs (Créances inférieures à 100€)

Le conseil Municipal approuve, par 11 voix « pour »

Délibération partenariat 2024-2025 avec le Trident

Il est proposé de renouveler le partenariat avec le théâtre du Trident pour 2024-2025

Subvention votée à l'unanimité de 300 euros.

Délibération adhésion à l'association des Maires de France

Au vu des différents démarchages, fraudes et autres arnaques qui peuvent circuler, M le Maire propose aux membres du conseil de souscrire à l'association des Maires de France (A.M.F), qui œuvre pour l'intérêt des communes, son adhésion est de 77€ et M le Maire a également proposé l'adhésion à celle des Maires de la Manche (A.M.M) pour 24.44€.

Délibération pour le renouvellement du contrat de concession à GRDF

Il est proposé au Conseil Municipal de renouveler la convention avec GRDF pour une durée de trente ans à compter du 01 janvier 2025 pour les réseaux de Gaz situés sur la commune.

Le Conseil Municipal approuve par 11 voix « pour ».

Délibération sur le dispositif « France ruralités revitalisation »

Délibération sur le dispositif « France ruralités revitalisation »

Mr le Maire a proposé à l'assemblée de permettre aux repreneurs ou créateurs d'entreprise sur la commune d'être exonéré de taxe foncière pendant 5 ans et d'un abattement dégressif sur 3 ans,

Délibération mise en place de la prévoyance.

Le conseil municipal choisit de souscrire le « Pack Confort » auprès de Groupama à effet du 01 janvier 2025. La commune participera à hauteur de 7€ de la cotisation.

Délibération modalités de versement des subventions aux écoles

Le conseil municipal décide de verser une fois par année scolaire, une subvention aux écoles publiques et privées de Montebourg en retour d'un listing des enfants de la commune scolarisés dans leur établissement et selon le niveau scolaire et elle sera répartie comme suit :

Ecole maternelle : 10 €

Ecole primaire : 15 €

Collège : 20 €

Aucune autre demande de subventions ne sera accordée durant l'année aux enfants de ces établissements.

Effacement des réseaux, deuxième partie de la rue Saint-Clair

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 178 000 € HT.

Conformément au barème du SDEM50, la participation de la commune de s'élève à 79 900 €.

Les travaux auront lieu en 2025.

Remplacement du vitrail de l'église, et travaux de renforcement maçonnerie.

Le devis pour la maçonnerie s'élève à 17 225€ HT et 9 758,20€ HT pour le vitrail qui sera posé en 2025.

Remplacement de deux poteaux à incendie

Celui situé route de Joganville trop vétuste et celui de la salle communale défectueux pour un montant total de **5 030 € HT**.

Acquisition auprès du Garage LACOTTE de Montebourg d'un véhicule utilitaire.

Un Fiat Ducato doté d'une benne, mis en circulation en 2017 pour un montant de 18 000 € HT.

Nouvel employé communal

Suite au départ le 31 juillet 2024 de notre employé communal qui avait été recruté en février 2024, il nous a fallu publier une nouvelle offre d'emploi d'agent communal 28 heures par semaine. Suite aux sept candidatures reçues et aux entretiens, M. REVERT Mikaël a été recruté et prendra ses fonctions au 01 avril 2025.

Le choix a été fait d'attendre cette date car M REVERT, salarié chez un artisan partant en retraite en 2025, avait le profil idéal pour un tel poste.

Il est à souligner également que la commune ne lui est pas étrangère et il la connaît très bien puisqu'il y a grandi dans le secteur du Vert Bosquet.

Bienvenue à lui dans l'équipe municipale !



Principales réalisations 2024

Côté travaux, il a été procédé à une réfection très partielle de la voirie de l'impasse de Meuneville par l'entreprise BOUCÉ de Saint-Marcouf. Ces travaux avaient pour but d'assainir une petite partie de la voirie très humide près d'une habitation avec pose de buses, caniveaux, et de l'enrobé pour un montant de **8 864 € HT** pour lequel nous avons reçu une subvention des fonds de concours du Cotentin **3 545,54 €**.



Remplacement des deux poteaux incendie, celui près de la salle communale et celui situé route de Joganville, pour un montant total de **6 036 €**



Sur l'église, les travaux de consolidation de la maçonnerie ont été effectués par l'entreprise BODIN de Montebourg, l'ancien vitrail cassé a été enlevé, ensuite les pierres d'encadrement ont toutes été démontées et remplacées. Le coût des travaux de maçonnerie étaient d'un montant de **20 030,20 €**

Des demandes de subventions ont été faites et devraient nous être versées à l'issue de la pose du nouveau vitrail par le maître verrier Ghislain BOURGET de Vicq-sur-Mer prévue pour le printemps 2025.



Les choses continuent à se mettre en place dans la commune, avec l'acquisition pour un montant de 18 000€ HT, d'un camion benne d'occasion de 2017 avec 135 000 kms qui sera bien utile à l'employé communal lors des différents travaux. Cet équipement s'avérait indispensable pour une commune comme la nôtre, d'une surface de 8,5 km².



A déplorer

Début avril des incivilités avaient été constatées avec ce dépôt sauvage dans l'impasse du Clos du Lac où se trouve une habitation.

Au-delà de cet acte inqualifiable, il en va de la sécurité de personnes et des biens!

Un dépôt de plainte a été fait par les deux communes concernées Saint-Floxel et Joganville puisque cette impasse est mitoyenne! Malheureusement, à ce jour, aucune suite n'a pu être donnée.



Au mois d'août, un des deux panneaux de rue "Route de la Communette" a disparu.

Est-ce le fait d'un collectionneur ou un geste d'humeur ?

Pour rappel, ce panneau avec son poteau a été posé fin 2023, et représente un coût non négligeable pour une petite commune rurale.



Belle manière de perpétuer le devoir de mémoire

Comme bon nombre de communes une borne de la voie de la liberté est implantée à Saint-Floxel.



Lors d'une réunion de Conseil Municipal, la rénovation de cette borne avait été abordée et il était convenu de confier cette tâche à l'employé communal. Quelques jours plus tard, Floriane FERREY, conseillère, a souhaité réaliser ce travail, motivée par le symbole que cela représente. Cela a suscité l'intérêt et des questionnements de Kentin, son fils âgé de 8 ans d'abord sur les raisons pour lesquelles elle faisait ce travail et ensuite sur ce que représente cette borne. Antonin MAUNOURY, un voisin âgé de 14 ans, un peu plus au fait de l'histoire de la seconde guerre mondiale a souhaité lui aussi apporter son aide.

Du beau travail et aussi l'occasion d'impliquer la jeune génération dans le devoir de mémoire que nous devons perpétuer.

Bilans CAP à la demande le Cotentin à Saint-Floxel

BILAN CAP A LA DEMANDE LE COTENTIN						
Points d'arrêts	A partir du 1er juillet 2022		2023		2024	
	Montées	Descentes	Montées	Descentes	Montées	Descentes
Le Vert Bosquet	110	83	155	159	78	114
Salle Communale	29	92	23	182	8	51
Stade	0	0	3	0	10	6

<https://www.capcotentin.fr/transport-a-la-demande/>

Bilans frelons asiatiques

Bilan destructions des nids de frelons asiatiques 2021-2024												
ANNÉE	NIDS	Secteur	ANNÉE	NIDS	Secteur	ANNÉE	NIDS	Secteur	ANNÉE	NIDS	Secteur	
2021	1	Route le Vert Bosquet	2022	6	Route le Vert Bosquet	2023	1	Route le Vert Bosquet	2024	3	Route le Vert Bosquet	
	1	Route de Saint-Martin		1	Route les Cabanes		1	Route de Fontenay		1	Route les Cabanes	
	1	Impasse du Coisel		1	Impasse de la Guinguette		1	Route de l'église		1	Route de Saint-Martin	
	1	Chasse à eau		1	Impasse de Meuneville		2	Route de Vaudiville		2	Impasse de la Guinguette	
	1	Rue de la Foulerie		1	Route de Fontenay		2	La Croix Nicole		1	route de Quinéville	
		1		Route de Vaudiville	1	Rue Saint-Clair	1	Route du Mesnildot				
		1	Chasse à eau					1		Route de Fontenay		
								1		Impasse du Bas Chemin		
								1		Rue Saint-Clair		
								1		Route de la Grille		
								1		Rue de la Foulerie		
TOTAL	5		TOTAL	12		TOTAL	8			TOTAL	14	

L'Adjointe marie sa fille

S'il y a une occasion que tout élu souhaite pouvoir vivre un jour, c'est de procéder à l'union de l'un de ses proches et plus encore celle de l'un de ses enfants.

Ce moment très particulier, notre Adjointe Madame LEMIERE Isabelle l'a connu samedi 06 juillet 2024, à la Mairie, puisqu'elle a célébré le mariage de sa fille Sandrine avec Maxime JAMET, en présence de leurs deux petites filles Margaux et Charlotte.

Une journée inoubliable pour toute la famille.



Nous renouvelons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Cérémonies du souvenir

Il est de tradition pour notre commune de rendre hommage aux victimes des deux grandes guerres à l'issue de la messe précédant le repas des aînés. C'est le samedi 05 octobre 2024, suite à la célébration religieuse du Père DAMOIS, nouveau prêtre, que cet hommage a eu lieu. Lors de son allocution, le Maire a rappelé le sacrifice des soldats lors des deux conflits et le lourd tribut payé par la population civile pendant la deuxième guerre mondiale. Il a été procédé ensuite à l'appel des noms de chacune des victimes de notre commune avant le dépôt, sur les marches du monument, d'une gerbe de fleurs tricolore, suivi d'une minute de silence avant le chant de l'hymne national.



Le Maire et notre porte drapeau accompagnés parfois de membres du conseil municipal participent avec d'autres communes du pôle, aux différentes commémorations qui se déroulent à Montebourg. Cela fut bien évidemment le cas samedi 8 juin 2024, lors des commémorations du 80ème anniversaire du débarquement avec un rassemblement prévu devant la mairie de Montebourg. C'est en compagnie des soldats américains que tous les officiels et personnes présentes se sont dirigés vers le Square de la 4e division.



Le sergent major Alexander Kupratty, de la 4^e Division d'infanterie a déposé une gerbe en présence du vétéran Jack Einstein âgé de 100 ans

Journée citoyenne

Pour la quatrième année consécutive, le samedi 21 septembre 2024 était programmé une journée citoyenne où 14 bénévoles ont répondu favorablement pour se retrouver à 9h00 à la salle communale. Après un café de bienvenue, 5 volontaires femmes sont restées sur place afin de procéder à un ménage approfondi, lessivage des murs et du mobilier de la salle principale ainsi que les faïences et le sol de la cuisine.



Des bénévoles ayant apporté leurs propres outils ainsi que remorques et tracteurs afin d'effectuer débroussaillage, élagage d'une haie de sapins ainsi que le démontage d'anciennes cabanes en bois.

Une restauration avait été prévue le midi par des élus mais il est à signaler que des bénévoles ont également apporté spontanément entrées et desserts. Un moment de détente dans la bonne humeur.



Les hommes, sont allés nettoyer le terrain situé derrière le logement de l'ancien presbytère libre depuis plusieurs mois.



Une commission dédiée au balisage des chemins de randonnée

Dans le cadre de la valorisation des sentiers de randonnée, la commune a mis en place une commission spécialement chargée du balisage et de l'entretien des chemins. En collaboration avec les instances du Cotentin, une formation a récemment été organisée afin d'initier les bénévoles aux bonnes pratiques du traçage des repères en peinture.

À la suite de cette formation, une première action concrète a été menée : le lundi 11 novembre 2024, Christelle et Floriane conseillères municipales accompagnées de Karine et Adrien deux habitants bénévoles ont procédé à une mise à jour du balisage sur le circuit de randonnée traversant la commune, mais également sur les communes de Joganville et Montebourg.



Grâce à l'engagement des bénévoles, les chemins sont désormais mieux indiqués, offrant aux randonneurs un parcours plus clair et sécurisé.

Cette initiative marque une étape importante pour le développement des sentiers locaux et souligne l'importance de l'implication citoyenne dans l'entretien du patrimoine naturel. D'autres sessions de maintenance et de balisage seront organisées afin d'assurer la pérennité de ces itinéraires de découverte.

Entreprises

2024 aura vu la création par Jean-Michel FRIGOT, ancien employé communal, d'une nouvelle entreprise «VERT NATURE», spécialisée dans l'entretien d'espaces verts.



Tél : 06 61 24 48 72
Email : vertnature.stfloxel@gmail.com

Pauline LEVEZIEL qui depuis octobre 2019 pratiquait l'ostéopathie animale par le biais de tournées par secteur, possède désormais son cabinet de consultation à Saint Floxel, pour les espèces canines, félines et les Nouveaux Animaux de Compagnie. Pauline est diplômée de l'École Biopraxia de Rennes depuis juin 2019 et inscrite au Registre National d'Aptitude de l'Ordre des Vétérinaires : OA476 depuis juin 2022.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous.



Retour sur l'Histoire de l'ostéopathie

Elle a été créée en 1874 aux États-Unis par Andrew Taylor STILL (ancien médecin et chirurgien de guerre). Ce dernier a créé la première école en Amérique en 1892, l'un de ces élèves John Martin LITTLEJOHN amène cette médecine en Europe. La première école européenne fut fondée à Londres en 1917. Le vétérinaire Dr Dominique GINIAUX, se forma à l'ostéopathie humaine en 1977 et abandonna toute médecine conventionnelle. Il applique alors cette vision et ces techniques sur les chevaux dans les années 1980.

Qu'est-ce que l'ostéopathie animale ?

Il s'agit d'une médecine uniquement manuelle qui n'utilise ni instrumentalisation ni pharmacopée (médicaments).

L'acte d'ostéopathie animale a pour but de prévenir et de traiter les troubles fonctionnels d'un animal (musculo-squelettiques, myo-faciaux, articulaires, viscéraux et crâniens).

Elle permet de mettre en évidence les déséquilibres présents sur l'ensemble du corps par le biais d'observations visuelles, palpatoires et la réalisation de tests de mobilité.

Pour quels animaux ?

L'ostéopathie s'applique pour l'ensemble des mammifères : canins, bovins, équins, félines, caprins, ovins, NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) ...etc.

Il n'y a pas d'âge limite, du nouveau-né à l'animal en fin de vie.

RESULTATS ELECTIONS 2024 A SAINT-FLOXEL

Élections européennes du 09 juin 2024

Jordan BARDELLA <i>La FRANCE REVIENT</i>	39.29 % 64 vote(s)
Valérie HAYER <i>BESOIN D'EUROPE</i>	16.67 % 28 vote(s)
Raphaël GLUCKSMANN <i>REVEIL EUR</i>	14.88 % 25 vote(s)
François-Xavier BELLAMY <i>LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE</i>	6.55 % 11 vote(s)
Manon AUBRY <i>LFI - UP</i>	5.36 % 9 vote(s)
Marion MARECHAL <i>LA FRANCE FIERE, MENEÉ PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ERIC ZEMMOUR</i>	3.57 % 6 vote(s)
Léon DEFFONTAINES <i>GAUCHE UNIE</i>	2.98 % 5 vote(s)
Hélène THOUY <i>PARTI ANIMALISTE</i>	2.38 % 4 vote(s)
Jean LASSALLE <i>AR</i>	2.38 % 4 vote(s)
Marie TOUSSAINT <i>EUROPE ECOLOGIE</i>	1.79 % 3 vote(s)
Nathalie ARTHAUD <i>LUTTE OUVRIERE</i>	1.79 % 3 vote(s)
François ASSELINEAU <i>LISTE ASSELINEAU-FREXIT</i>	1.19 % 2 vote(s)
Marine CHOLLEY <i>EQUINOXE</i>	0.6 % 1 vote(s)
Yann WEHRLING <i>ECOLOGIE POSITIVE</i>	0.6 % 1 vote(s)
Léopold-Edouard DEHER-LESAINTE <i>HUMANITE SOUVERAINE</i>	0 % 0 vote(s)
Philippe PONGE <i>POUR UNE DEMOCRATIE REELLE : DECIDONS NOUS-MEMES !</i>	0 % 0 vote(s)
Nagib AZERGUI <i>FREE PALESTINE</i>	0 % 0 vote(s)
Olivier TERRIEN <i>PARTI REVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES</i>	0 % 0 vote(s)
Caroline ZORN <i>PARTI PIRATE</i>	0 % 0 vote(s)
Audric ALEXANDRE <i>PACE</i>	0 % 0 vote(s)
Michel SIMONIN <i>PAIX ET DECROISSANCE</i>	0 % 0 vote(s)
Jean-Marc FORTANÉ <i>POUR UNE AUTRE EUROPE</i>	0 % 0 vote(s)
Pierre LARROUTOUROU <i>CHANGER L'EUROPE</i>	0 % 0 vote(s)
Georges RENARD-KUZMANOVIC <i>NLP</i>	0 % 0 vote(s)
Selma LABIB <i>URGENCE REVOLUTION !</i>	0 % 0 vote(s)
Camille ADOUE <i>PPL</i>	0 % 0 vote(s)
Florian PHILIPPOT <i>L'EUROPE CA SUFFIT !</i>	0 % 0 vote(s)
Edouard HUSSON <i>PRENONS-NOUS EN MAIN</i>	0 % 0 vote(s)
Pierre-Marie BONNEAU <i>FORTERESSE EUROPE</i>	0 % 0 vote(s)
Charles HOAREAU <i>NON A L'UE ET A LOTAN, COMMUNISTES POUR LA PAIX ET LE PROGRES SOCIAL</i>	0 % 0 vote(s)
Francis LALANNE <i>FRANCE LIBRE</i>	0 % 0 vote(s)
Guillaume LACROIX <i>EUROPE TERRITOIRES ECOLOGIE</i>	0 % 0 vote(s)
Lorys ELMAYAN <i>LA RUCHE CITOYENNE</i>	0 % 0 vote(s)
Gaël COSTE-MEUNIER <i>DEFENDRE LES ENFANTS</i>	0 % 0 vote(s)
Jean Marc GOVERNATORI <i>EAC</i>	0 % 0 vote(s)
Hamada TRAORÉ <i>DEMOCRATIE REPRESENTATIVE</i>	0 % 0 vote(s)
Laure PATAS D'ILLIERS <i>ESPERANTO</i>	0 % 0 vote(s)
Patrice GRUDÉ <i>LIBERTÉ DEMOCRATIQUE FRANÇAISE</i>	0 % 0 vote(s)

Votes blancs	1.12%
	2 vote(s)
Votes nuls	4.49%
	8 vote(s)

Nombre d'inscrits : 365		
Votants	Abstention	Exprimés
48.77%	51.23%	46.03%
178	187	168

Premier tour élections législatives du 30 juin 2024

	% voix commune	% voix circonscription
Philippe GOSSELIN <i>Divers droite</i> Ballotage	30.86 % 75 vote(s)	38.3% 22 513 vote(s)
Franck SIMON <i>Rassemblement National</i> Ballotage	35.39 % 86 vote(s)	32.89% 19 333 vote(s)
Guillaume HEDOUIN <i>Union de la gauche</i>	22.63 % 55 vote(s)	18.36% 10 792 vote(s)
Michaël MASSON <i>Ensemble ! (Majorité présidentielle)</i>	6.17 % 15 vote(s)	8.04% 4 723 vote(s)
Olivia LEWI <i>Extrême gauche</i>	4.12 % 10 vote(s)	0.98% 578 vote(s)
Laurent BESAGNY <i>Reconquête !</i>	0 % 0 vote(s)	0.71% 418 vote(s)
Baptiste RAJAUT <i>Ecologistes</i>	0.82 % 2 vote(s)	0.43% 250 vote(s)
Jacques POISSON <i>Divers droite</i>	0 % 0 vote(s)	0.29% 171 vote(s)
Votes blancs	0.41% 1 vote(s)	1.55% 929 vote(s)

Inscrits	Exprimés	Abstentions	Participation
366	66,39% soit 243 votes	33,33% soit 122 votes	66,67% soit 244 votes

Deuxième tour élections législatives du 07 juillet 2024

	% voix commune	% voix circonscription
Philippe GOSSELIN <i>Divers droite</i> Elu	62.8 % 157 vote(s)	63.45% 36 531 vote(s)
Franck SIMON <i>Rassemblement National</i>	37.2 % 93 vote(s)	36.55% 21 046 vote(s)
Votes blancs	3.83% 10 vote(s)	2.83% 1 694 vote(s)
Votes nuls	0.38% 1 vote(s)	0.91% 545 vote(s)

Inscrits	Exprimés	Abstentions	Participation
366	68,31% soit 250 votes	28,69% soit 105 votes	71,31% soit 261 votes

REPAS DES AÎNES

Le samedi 5 octobre 2024, pour le traditionnel repas, les aînés de notre commune étaient invités.

A 11 heures, ceux qui le souhaitaient, se sont retrouvés à l'église pour la cérémonie religieuse célébrée par le Père Mickaël DAMOIS, accompagné à l'harmonium par Mr Daniel VARETTE.



L'ensemble des invités se sont retrouvés à la salle communale accueillis par M.le Maire Joël GUILBERT et les membres du conseil municipal.

Cette année, les tables étaient joliment dressées et décorées sur le thème de la mer.

M. le Maire entourait des doyens de l'assistance :



Mme Andrée LAGOUDE

M. Maurice LADUNE

Apéritif et toasts chauds
Trio de poissons en brochette
Riz aux amandes et salsifis
Sorbet
Jambon à l'os au feu de bois
sauce camembert
Pomme de terre sautées,
Bouquetière de légumes et
champignons frais
Salade - Fromage
Gâteau chocolat
Café et Pétillant

Le repas était préparé par Mr Cyrille LECONTE, traiteur à Montebourg, qui a ravi une nouvelle fois les papilles des 62 convives.

Le service et la vaisselle ont été assurés bénévolement par trois jeunes de la commune ; Garance, Léopold et Lisa ainsi que certains membres du conseil municipal.



La bonne humeur était de mise pour nos aînés qui, en fin de repas, ont poussé la chansonnette et ce jusqu'à tard dans l'après-midi pour le plus grand plaisir de tous.



ARBRE DE NOEL

Comme chaque année, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont eu le plaisir d'accueillir les 40 enfants de la commune ayant répondu à l'invitation pour l'arbre de Noël, le dimanche 22 décembre 2024 à la salle communale.

L'arbre de Noël a débuté à 15h00, par un petit spectacle de magie et sculptures de ballons animé gracieusement par Éric LORRAIN,



Cette animation a plu aux enfants admiratifs devant les différentes réalisations (fleurs, animaux, casques, épées) et chacun d'entre eux est reparti avec une sculpture ballon en souvenir.

Les enfants ont eu ensuite la surprise de voir arriver le Père Noël accompagné cette année de l'un de ses rennes afin de distribuer l'ensemble des cadeaux. Une photo souvenir a pu être prise et pour les enfants pas trop intimidés, le Père Noël a accepté volontiers de poser pour des photos individuelles avant de reprendre sa tournée de distribution.



Le Père Noël et son «petit Renne»



La bonne humeur de tous était au rendez-vous ainsi que les friandises, crêpes et barbes à papa confectionnées par des conseillères municipales. Un moment apprécié de tous !

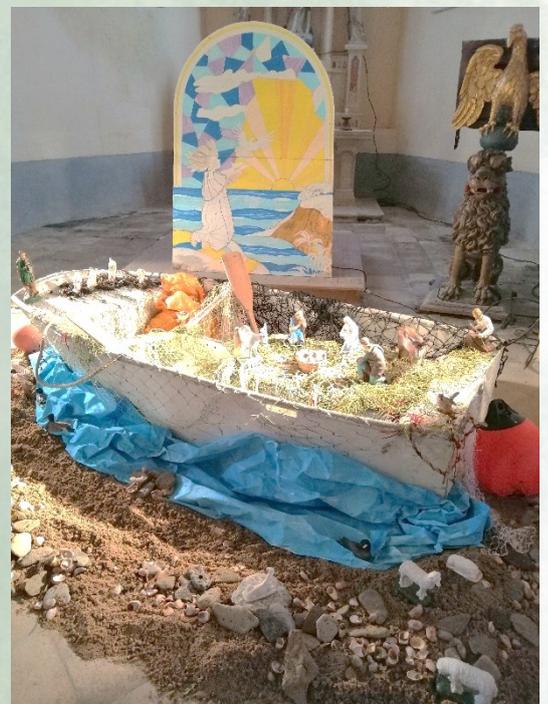
Cette année, l'enfant le plus jeune était Jules LADUNE et la plus âgée était Lily TRAVERT, comme chaque année les enfants peuvent bénéficier d'un cadeau jusqu'à l'âge de 11 ans.

LA CRÈCHE

Pour la quatrième année consécutive un petit groupe de 5 bénévoles : Christelle LECARPENTIER, Isabelle LEMIERE, Pierrette LESACHEY, Emile MONTAGE et Jacques ONFROY ont de nouveau réalisé une crèche dans l'église communale. En 2024, le thème choisi par la paroisse était « la mer ». Après une réunion de préparation et réflexion en amont, l'idée de la réaliser dans une barque leur a paru comme une évidence, mais ce n'était pas si simple à trouver mais après quelques recherches M. NEEL Philippe d'Utah Beach a accepté gracieusement d'en prêter une.

C'est donc le samedi 07 décembre que le petit groupe s'est retrouvé dans l'Eglise afin d'assembler et concevoir la crèche, Il était possible de la découvrir jusqu'à la mi-janvier 2025.

M. le Maire les remercie pour cette belle réalisation, ainsi que M. NEEL et toutes les personnes ayant prêté le matériel nécessaire.



ASSOCIATION « LES BœNDR »

L'ensemble des membres des Boendr vous souhaite tous leurs vœux pour cette nouvelle année.

Les campements ont été peu nombreux en cette année 2024 mais de qualité.

Notre association a participé à :

- Med in Cropton près de Thury Harcourt dans le Calvados les 17 et 18 août ;
- Les Médiévales de Guillaume le Conquérant à Dives sur Mer les 24 et 25 août ;
- Fête du Yule près de Thury Harcourt dans le Calvados les 21 et 22 décembre.

Notre association a également participé à un shooting photo avec Barry's Photography le samedi 9 mars 2024.

Quelques clichés sont présents dans le livre « Reconstitution immersion dans une histoire vivante » aux éditions Ouest France, au chapitre « Vikings ! » pages 60-61 et 64-65.

Barry et BOSTAL ont créé cet ouvrage pour faire découvrir les différentes périodes de l'Histoire avec des textes explicatifs et les photos des différents shootings.

L'année 2025 nous permettra de participer à davantage de campements, retrouver nous pour le Millénaire de la ville de Caen les 22 et 23 mars prochains ; à la fête des Vikings d'Isigny-sur-Mer les 31 mai et 1er juin.

D'autres dates sont à venir, retrouvez l'ensemble des dates sur notre site internet.

Cette année est particulière pour notre association, puisque le 26 novembre 2025,

nous fêterons les 10 ans de la création des Bœndr.

Comment nous contacter ?

199 Impasse de la Guinguette
50310 Saint-Floxel

Tél : 06-34-01-66-98

Mail : association.boendr@gmail.com



[@association.boendr](https://www.facebook.com/association.boendr)

[@association.lesboendr](https://www.instagram.com/association.lesboendr)

www.lesboendr.jimdofree.com





© Barry's Photography



© Barry's Photography



© Barry's Photography



© Barry's Photography



© Barry's Photography



© Barry's Photography



© Barry's Photography



© Barry's Photography



© Barry's Photography



© Barry's Photography

LE COMITE DES FÊTES

Nous sommes une équipe de 15 membres et nous avons besoin de vous tous, habitants de Saint-Florel, et c'est pour cela que nous comptons sur vous pour venir nombreux à nos différentes manifestations, car l'objectif de notre comité est de rassembler les habitants de notre commune autour de moments pleins de convivialité et ainsi mieux se connaître.

Le bureau : Présidente : Isabelle LEMIERE - Vice-présidente : Karine MAUNOURY - Secrétaire : Marie-Blanche LAISNE - Secrétaire adjointe : Edwige COURTEILLE - Trésorier : Gilles MAZERES - Trésorier adjoint : Jean-Michel FRIGOT.

Les membres : Michèle BAILLY - Ludovic COISNARD - Joël GUILBERT - Jean-Noël LEMIERE - Maurice NOEL - Jacques ONFROY - Marie REVERT - Xavier REVERT - Brigitte TRAVERS.

Petit récapitulatif de l'année 2024 :

- Nous vous avons offert la galette des rois le samedi 27 janvier lors de la cérémonie des vœux de M le Maire.
- Le vendredi 5 avril nous avons organisé un 1^{er} LOTO, nous étions complet et bravo à tous les gagnants.



- Dimanche 7 avril nous avons donné rendez-vous aux enfants de la commune, âgés de 2 à 12 ans au jardin public de Montebourg, pour une chasse aux œufs. A l'issue de cet après-midi, un goûter a été offert aux enfants et leurs familles.



- Notre 2^{ème} LOTO a eu lieu le samedi 7 septembre. Encore merci à tous les participants ainsi que les généreux donateurs, qui nous offrent des lots.



- Le 19 octobre, nous avons organisé une soirée karaoké avec le DJ Gilloumelody. L'ambiance était au rendez-vous autour d'une bonne potée préparée par Cyrille LECONTE Traiteur à Montebourg et le dessert par la Biscuiterie de Quinéville.



Encore merci pour votre participation à cette soirée vraiment très conviviale où nous étions au complet.

- Et pour finir le mercredi 18 décembre, nous avons proposé un concours de dessin et un après-midi jeu, bricolage de Noël aux enfants de la commune âgés de 3 à 11 ans. Quelques enfants sont venus et d'autres ont déposé leur dessin. Tout le monde a passé un agréable après-midi clôturé par un goûter et tous nos petits artistes ont reçu un lot et nous les remercions pour leur participation.



Quelques dates à retenir pour 2025

(Vous pouvez nous suivre sur Facebook ; Comité des Fêtes de St Floxel)

- ✓ Samedi 27 janvier GALETTE DES ROIS,
- ✓ Samedi 15 mars ; LOTO,
- ✓ Vendredi 28 mars ; REPAS SPECTACLE à la Guinguette du Moulin de l'Etang-Bertrand
- ✓ Dimanche 27 avril : CHASSE AUX ŒUFS pour les enfants de la commune,
- ✓ Mardi 21 mai : ASSEMBLEE GENERALE et je compte bien entendu sur votre présence,
- ✓ Samedi 14 juin ; RANDONNEE PEDESTRE suivi d'un APERO CONCERT
- ✓ Vendredi 5 septembre : LOTO,
- ✓ Samedi 25 octobre : REPAS KARAOKE,
- ✓ Fin décembre un CONCOURS DE DESSIN pour les enfants de la commune,

N'hésitez pas à venir nous rejoindre afin de partager vos idées avec nous et, au plaisir de vous rencontrer nombreux lors de nos prochaines manifestations.

Isabelle LEMIERE (07.76.69.54.39)

Brèves historiques — Saint-Floxel et l'abbaye de Montebourg au Moyen Âge

Par Thomas Leveziel – Archéologue responsable d'opération, chercheur associé au Centre Michel de Bouärd (UMR 6273 – CRAHAM)

Avant-propos :

S'intéresser à l'histoire d'une commune ou d'un lieu nécessite généralement de croiser plusieurs types de ressources documentaires afin de faire émerger des indices de l'occupation humaine sur la longue durée. Elles concernent généralement les sources écrites (manuscrits, parchemins, etc.), les sources planimétriques (cartes et plans anciens) ou les données archéologiques. La destruction d'une grande partie des Archives Départementales de la Manche, lors des bombardements alliés sur Saint-Lô en 1944, a fait disparaître une importante quantité de documents médiévaux, d'époques moderne et contemporaine, faisant ainsi tomber dans l'oubli l'histoire de nombreux lieux. Il est donc nécessaire de prendre en compte ces limites afin de mieux envisager l'approche historique de la commune de Saint-Floxel.

Que nous apprennent les sources sur la commune de Saint-Floxel ?

Correspondant aujourd'hui à une petite commune rurale du pays Cassin, l'histoire de Saint-Floxel paraît riche au regard des connaissances actuelles ou de premières traces d'occupations humaines sont attestées dès l'Antiquité (découverte de mobilier romain au 19^e siècle). Bien qu'il ne sera pas possible de la synthétiser dans ce bulletin communal, il convient, dès lors, de préciser que son histoire n'est pas un long fleuve tranquille. La commune a eu une certaine importance même encore récemment. Citons, à titre d'exemple, qu'elle a accueilli un régiment de dragons en 1685¹, après la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV ; elle fut le siège d'une compagnie de garde-côtes relevant de la capitainerie de la Hougue au 18^e siècle² ; elle fut au cœur d'une enquête de la Direction de la Sûreté nationale en septembre 1958 en pleine Guerre d'Algérie³ ; etc. S'intéresser à l'histoire de Saint-Floxel nécessite donc de s'aventurer aux Archives Départementales de la Manche, du Calvados, aux Archives Nationales, à la Bibliothèque Nationale de France afin d'avoir l'approche la plus exhaustive possible pour connaître son évolution du Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui.

L'abbaye de Montebourg

La fondation de l'abbaye Sainte-Marie de Montebourg semble s'opérer au cours du 11^e siècle comme le rappellent quelques actes de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et duc de Normandie, ou encore quelques chroniques du 12^e siècle telles que la *Gesta Normannorum Ducum* de Guillaume de Jumièges. Si son origine est assez obscure, il est clair que son domaine s'est clairement accru après la conquête de l'Angleterre en 1066. À ce titre, son temporel⁴ ne se développe pas seulement dans le diocèse de Coutances. En effet, le *Domesday Book*, sorte de recensement réalisé en Angleterre sous Guillaume le Conquérant, nous rappelle que l'abbaye possède quelques propriétés en Angleterre. Son implantation anglaise va d'ailleurs durablement s'établir dès le 12^e siècle ; plus particulièrement sur la base de don de Richard II de Réviers, dans l'île de Wight, à Plympton ou encore Christchurch dont l'ensemble des bénéfices est centralisé dans son prieuré de Lodres. Mais l'abbaye n'est pas seulement établie en Angleterre puisqu'on retrouve de nombreux prieurés en Normandie. Plus localement, l'abbaye s'établit dans diverses paroisses autour de son domaine où elle côtoie d'autres communautés ecclésiastiques déjà présentes dans l'actuel département de la Manche.

¹ Archives privées LVZ.

² BNF : F-4756 – *Règlement concernant le service de la garde côte en la province de Normandie. Du 15 février 1758*. La compagnie de Saint-Floxel compte 80 hommes provenant des paroisses de Saint-Floxel, Joganville, Fresville, Écausseville, Éroudeville, Ozeville, Tourville (ancienne paroisse réunie dans la commune de Lestre en 1812).

³ Arch. Nat. : 19880042/48.

⁴ Le temporel désigne les biens matériels d'une abbaye ainsi que les revenus tirés des bénéfices ecclésiastiques (domaines, fiefs, etc.).

Quelles implantations à Saint-Floxel sous Guillaume le Conquérant ?

Outre le développement économique que représente son temporel, l'essor de l'abbaye de Montebourg repose sur une succession de dons émanant directement des grandes élites aristocratiques et seigneuriales. Ces dons sont notamment un symbole de piété permettant aux grands seigneurs d'œuvrer pour le salut de leur âme. Ils permettent aussi à l'abbaye de tisser un vaste réseau de fidélité et d'alliances et d'assurer un réel soutien aux différents donateurs. Ce réseau s'observe également chez les laïques. Lors de l'avènement de Guillaume le Conquérant au duché de Normandie, un grand nombre de barons et seigneurs normands reçurent des terres dans l'ensemble du duché.

Dans une charte d'Henri I^{er} Beauclerc datée de 1107, attribuée à Richard de Réviers (baron de Varengebec, seigneur de Réviers et de Néhou), il est question d'un grand nombre de possessions reposant sur une série de dons par Guillaume le Conquérant⁵. Plus particulièrement, le duc de Normandie donna, sous l'abbatit de Roger, la terre de *Renouf de Scamescon*⁶ ainsi que trente acres de terres situées à Couhières, autrefois possédés par Richard de Lestre.

Finalement, le temporel de l'abbaye reste assez faible au 11^e siècle sur le territoire paroissial. Ces prémices font d'ailleurs écho à l'état des propriétés rappelées précédemment.

L'implantation durable de l'abbaye à partir du 12^e siècle

Si le temporel de l'abbaye reste assez faible au 11^e siècle, sur le territoire paroissial de Saint-Floxel, c'est véritablement à partir du 12^e siècle qu'elle s'y établit durablement. Au cours de cette période, la maison de Tancarville va jouer un rôle important dans l'essor de l'abbaye de *Montisburgo*. Cette grande famille de l'aristocratie normande est notamment connue pour son office de chambellan auprès des ducs de Normandie et rois d'Angleterre à partir de Raoul I^{er} dans la première moitié du 11^e siècle jusqu'à l'extinction du lignage au 13^e siècle. Les propriétés de la maison de Tancarville sur la paroisse reposent notamment sur les dons faits par Guillaume le Conquérant. Cette famille est, entre autres, désignée comme seigneur de Saint-Floxel.

Préalablement aux dons des de Tancarville, avant 1150 sous l'abbatit de Roger des Moutiers, il est intéressant de souligner que l'abbaye perçoit des bénéfices sur un tènement situé à Saint-Floxel ; en particulier des rentes en céréales. Ce dernier, nommé le fief de Sarrasin, est d'ailleurs partagé avec l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte⁷. Aujourd'hui, aucun vestige ne subsiste de ce tènement qui ne peut être placé sur une carte. Il en est de même pour le moulin d'*Arondewe* que l'abbaye reçut en don d'Henri II, roi d'Angleterre⁸. Cet aménagement hydraulique devait se situer sans doute sur le ruisseau de Coisel sans pouvoir le localiser précisément.

Guillaume de Tancarville, nommé *Willelmus camerius* dans les sources du 12^e siècle, est l'un des premiers grands donateurs qui contribuent au développement de l'abbaye de Montebourg. Il est entre autres le chambellan du roi Henri I^{er} Beauclerc. Par ses actions, il place la paroisse de Saint-Floxel dans un imposant contentieux, sur lequel nous reviendrons. Ce dernier oppose les moines de *Montisburgo* à ceux de l'abbaye Saint-Georges-de-Boscherville (actuel département de Seine-Maritime) au sujet de la cure et de la fabrique de l'église. Avant cet épisode, il fait notamment le don d'une dime sur la terre de *Waldinvilla* (Vaudiville) aux moines de Montebourg. Ce don est confirmé en 1201 par Gautier de Coutances, archevêque de Rouen. Sans y revenir dans les détails, Guillaume de Tancarville contribue à l'essor des deux abbayes précédemment citées pour assurer son salut et celui de sa descendance. Plus particulièrement, il est le fondateur de l'abbaye Saint-Georges-de-Boscherville pour qui il donne, à Saint-Floxel, le moulin de Vaudiville. La descendance de Guillaume de Tancarville jouera également ce rôle de donateurs à l'attention des moines de Montebourg. C'est notamment le cas de Lucie de Saint-Floxel, sa fille, qui réalise quelques donations et dotations dans la

⁵ *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* (BNF : Ms. Lat. 10087) — Acte 16.

⁶ Sans certitudes, cette terre pourrait correspondre au hameau Renouf

⁷ *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* (BNF : Ms. Lat. 10087) — Acte 349.

⁸ *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* (BNF : Ms. Lat. 10087) — Acte 16.

seconde moitié du 12^e siècle, afin d'assurer le salut de son âme et celui de son fils Baudouin. Ces dotations sont rappelées dans un acte de Richard de Vernon⁹ en janvier 1166¹⁰. Il est intéressant de souligner que ce personnage est cité dans de nombreux actes de l'abbaye. Il s'impose ainsi auprès des seigneurs locaux et des moines puisque ses nombreux dons, par-delà le territoire de Saint-Floxel, revêtent un intérêt politique où il accentue son rôle de protection de l'abbaye de *Montisburgo*.

C'est sous l'abbatit de Guillaume de Montebourg, entre 1185 et 1204, que l'abbaye reçoit une vavassorie à Saint-Floxel¹¹. Au cours de cette même période, le *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* nous rappelle également que les moines perçoivent une série de rentes en numéraire, en nature (3 poules) ainsi que des rentes à part de fruit (sur les récoltes) sur diverses pièces de terre¹². Le document ne précise malheureusement pas la localité de ces différents lieux.

L'essor du temporel de l'abbaye n'est pas seulement l'œuvre des grandes élites aristocratiques normandes. En effet, à une échelle plus locale, de nombreux seigneurs contribuent à son évolution par une série de dons qui se raréfient tout au long du Moyen Âge. C'est notamment le cas des seigneurs de Joganville qui, en avril 1275, donne des terres situées à Couhières¹³. Plus tardivement, le 14 septembre 1390, Jeanne de Rouchamps et son époux Richard de Mons, seigneur de Joganville et des Vaux¹⁴, passent un accord avec l'abbé de Montebourg au sujet de l'hommage du fief des Vaux sur lequel les moines percevaient des rentes¹⁵. Les droits abbatiaux sur le domaine de cette seigneurie sont également rappelés dans deux actes de 1459 et 1467 au sujet de rentes en numéraires sur une vavassorie¹⁶.

L'évaluation des possessions abbatiales sur l'ancienne paroisse de Saint-Floxel rencontre ses limites en raison de l'état lacunaire des sources. Son essor est donc plus difficile à percevoir pour la fin du Moyen Âge et l'époque Moderne.

Un contentieux au sujet de la cure de l'église de Saint-Floxel

Comme cité précédemment, la paroisse de Saint-Floxel est au cœur d'un important contentieux entre les abbayes de Montebourg et de Saint-Georges-de-Boscherville au sujet de la cure de l'église paroissiale. En d'autres termes, le choix du prêtre et les rentes associées.

Afin de mieux comprendre la genèse de ce conflit, il est nécessaire d'en rappeler les grandes lignes. Jusqu'au début du 12^e siècle, la fabrique de l'église est d'origine laïque et relevait de la maison de Tancarville. En 1114, l'église de Saint-Floxel et celle de Siouville furent données à l'abbaye de Saint-Georges par le chambellan Guillaume de Tancarville. Parallèlement, Richard de Réviers la donna aux moines de Montebourg dans la première moitié du 12^e siècle. Algare, l'évêque de Coutances, confirma en 1147 et 1150 la donation des deux églises à Montebourg¹⁷. Le conflit était donc inévitable.

Ce n'est qu'en 1153 que le contentieux est réglé. Ce dernier est passé *pro bono pacis et statu vere religionis*, littéralement « pour le bien de la paix et l'état de la vraie religion ». Cette mention mérite d'être soulignée puisqu'elle rappelle l'intérêt qu'ont les deux abbayes à trouver le meilleur compromis afin de ne pas entacher

⁹ Richard de Vernon est le fils de Guillaume de Vernon (1090-1166) et de Lucie de Saint-Floxel. Par son père, il descend de Richard de Réviers, seigneur de Néhou, de Vernon et de l'île de Wight ; par sa mère il descend de la maison de Tancarville, comte de Tancarville, seigneur de Saint-Floxel, de Siouville et d'un grand *honor* en Haute-Normandie.

¹⁰ *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* (BNF : Ms. Lat. 10087) — Acte 148.

¹¹ *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* (BNF : Ms. Lat. 10087) — Acte 525.

¹² *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* (BNF : Ms. Lat. 10087) — Actes 526, 527, 529.

¹³ *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* (BNF : Ms. Lat. 10087) — Acte 746.

¹⁴ La seigneurie des Vaux est implantée à Saint-Floxel vers le 12^e ou 13^e siècle. Son siège était situé à la Cour des Vaux, à proximité de l'église paroissiale.

¹⁵ R. de Mons, « Les de Mons, seigneurs de Joganville, Varreville, Carantillu et Saint-Louet. Étude généalogique et évolution d'une famille du Bessin et du Cotentin du 12^e au 20^e siècle », *Publications multigraphiées de la Société d'archéologie de la Manche*, 1984/34, p. 34.

¹⁶ *Op. cit.*, p. 47.

¹⁷ *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* (BNF : Ms. Lat. 10087) — Acte 41.

leurs relations. Cet acte est signé par les deux parties représentées d'une part par l'archevêque de Rouen, du chambellan de Tancarville et de Louis, abbé de Saint-Georges ; d'autre part par Richard, évêque de Coutances, Richard de Vernon et Gautier l'abbé de Montebourg¹⁸.

À partir de cette période, chaque abbaye possède la moitié de l'église de Saint-Floxel et les revenus associés. Elles présentent également, tour à tour, le prêtre pour la cure de l'église¹⁹. Cette situation sera la même jusqu'à la fin du 18^e siècle. Elle est par ailleurs rappelée dans le *Livre noir* du diocèse de Coutances en 1250 où l'on apprend que les abbayes reçoivent les dîmes sur les blés²⁰. Au 14^e siècle, le *Pouillé de Coutances* précisent que Montebourg et Saint-Georges ne sont pas seulement les patrons de l'église, mais également de la chapelle de La Madeleine, située sur la paroisse²¹.

L'abbaye de Montebourg et la fête de Saint-Floxel

Si le 17 septembre est encore bien inscrit dans les mémoires de la commune en raison de la fête patronale, elle l'était encore plus auparavant. En effet, à cette date se tenait une foire réputée dans la région du pays Cassin avec, par exemple, les célèbres concours de poulinières.

La foire de la Saint Floxel est citée pour la première fois au début du 13^e siècle. L'établissement d'un marché ou d'une foire relève du droit régalien c'est-à-dire un pouvoir exclusif du suzerain que personne d'autre n'a le droit d'exercer sur un territoire. À Saint-Floxel, la foire doit relever très certainement du duc de Normandie qui concède ce droit aux seigneurs de Néhou, les de Vernon cités précédemment. Ces derniers perçoivent également l'impôt prélevé sur les marchandises²².

Ce n'est qu'en mai 1275 que l'abbaye de Montebourg s'établit sur la foire. Guillaume de Vernon, chevalier seigneur de Néhou, assigne aux moines 40 sous tournois de rente sur l'ensemble des marchandises²³. Ce droit restera inchangé jusqu'à la Révolution.

Conclusion

Présente sur le territoire de Saint-Floxel dès sa fondation, l'abbaye s'y implante durablement à partir du 12^e siècle grâce à une série de dons des grandes élites aristocratiques et des élites locales. Outre l'aspect foncier, ces donations et dotations permettent aux élites d'accroître le rayonnement politique tout en assurant le salut de leurs âmes et leur protection par l'abbaye. C'est notamment le cas de la maison de Vernon qui joue un rôle prépondérant dans l'évolution du temporel. L'abbaye n'est pas seulement implantée sur le territoire paroissial, elle l'est également d'un point de vue spirituel avec le patronage de l'église qu'elle assure avec celle de Saint-Georges-de-Boscherville.

Aujourd'hui, rien ne laisse imaginer d'une telle emprise territoriale puisque rien ne subsiste de la présence des moines de Montebourg dans le paysage de la commune. Pourtant, le cadastre du 19^e siècle figure un lieu nommé « La Grande Prieuré » à l'ouest de Couhières. S'agit-il là d'un ancien domaine foncier appartenant à l'abbaye ? L'hypothèse mérite d'être posée.

¹⁸ *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* (BNF : Ms. Lat. 10087) — Actes 37, 58.

¹⁹ *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg* (BNF : Ms. Lat. 10087) — Actes 1, 16, 37, 39, 44, 150 et 151.

²⁰ Archives Départementales du Calvados : 2 Mi BR41.

²¹ A. Longnon, *Pouillés de la province de Rouen*, Paris, Imprimerie nationale, 1903/2, p. 296.

²² Arch. Dep. du Calvados : 2 Mi BR41.

²³ *Op. cit.*

À SAVOIR

Afin de répondre aux questions que certains d'entre vous nous posent, et également dans le but de rappeler les modalités d'entretien de ses accès à sa propriété, il paraissait utile de porter à votre connaissance l'article du règlement Départemental concernant les accès des propriétés foncières.

Article 26 du règlement de voirie départementale Aménagement des accès existants ou à créer.

Le nombre d'accès par unité foncière peut être limité au strict minimum et tout accès devenu inutile suite à l'évolution du parcellaire est à supprimer. Tout accès devra répondre aux normes de sécurité et de co-visibilité et l'accès par une voie communale devra être privilégié. En cas de division de terrain suite à une autorisation d'urbanisme, il pourra être imposé un accès commun ou un regroupement des accès.

Pour des raisons de sécurité, hors agglomération, il sera imposé un recul minimum du portail par rapport à la limite du domaine public pour permettre un stockage de véhicule en dehors de la chaussée :

- de 5 m pour les accès riverains ;
- de 15 m pour les accès agricoles ;
- de 25 m pour les accès industriels (trafic PL).

En aucun cas, un portail ne peut déborder sur le domaine public routier. Les portes ne peuvent s'ouvrir sur l'extérieur de manière à faire saillie sur le domaine public.

Les dispositions et dimensions des ouvrages destinés à établir la communication entre la route et les propriétés riveraines sont fixées par voie d'autorisation.

Ces ouvrages doivent toujours être établis de manière à ne pas déformer le profil normal de la route et à ne pas gêner l'écoulement des eaux.

La construction des ouvrages est à la charge du bénéficiaire de l'autorisation, y compris le busage du fossé, lorsque celui-ci est existant, afin de maintenir le bon écoulement des eaux. L'entretien est également à la charge du bénéficiaire.

En cas de telle nécessité de busage de l'accès, les dispositifs de sécurité (têtes de buses normalisées) sont obligatoires dans les deux sens de circulation sur les routes départementales d'intérêt structurant et départemental. Sur les réseaux d'intérêts cantonal et local, le département se réserve le droit d'imposer ces dispositifs. L'autorisation fixe également le diamètre de la canalisation à mettre en place.

En cas de modification des caractéristiques géométriques de la voie à l'initiative du Département, le rétablissement des accès existants au moment de la modification est à la charge du gestionnaire de la voie.

Dans le cadre d'un programme de curage de fossés, les ouvrages / canalisations non conformes ou en mauvais état sont obligatoirement à remplacer par l'occupant.

En agglomération, le Maire n'est pas compétent pour autoriser les nouveaux accès, mais il doit être obligatoirement consulté.

Sur le parcours des routes départementales, les entrées de champs, les accès aux cours de fermes, les raccordements des chemins d'exploitation et, en général, tout accès aux propriétés riveraines que les propriétaires sont autorisés à établir doivent être convenablement empierrés ou stabilisés sur une longueur suffisante pour éviter toute détérioration du réseau départemental.

L'intégralité du règlement est consultable et téléchargeable sur le site internet du Département de la Manche:

<https://www.manche.fr/actions/infrastructures/routes/reglement-de-voirie-departementale/>



Toute personne souhaitant collaborer au bulletin sera la bienvenue

De même, si vous souhaitez nous faire partager votre passion, votre talent artistique à travers un futur bulletin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer aux heures de permanences de mairie ou à nous contacter par mail.

Rédacteur: Joël GUILBERT

avec la collaboration de Denis FORTIN, Floriane FERREY, Christelle LECARPENTIER, Isabelle LEMIERE

